



# COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW TELBEC CODE 01

## JEAN CHAREST VIENT ENCORE D'ABAISSE LES STANDARDS D'ÉTHIQUE DE SON GOUVERNEMENT

**Québec, le mardi 28 avril 2009** – Le député de Chicoutimi et leader de l'opposition officielle, Stéphane Bédard, dénonce avec vigueur la décision du premier ministre du Québec, Jean Charest, d'abaisser les standards d'éthique de son gouvernement pour une troisième fois en six ans.

« En catimini, Jean Charest vient de modifier ses directives afin de permettre qu'un ministre puisse dorénavant transiger avec l'État, même avec son ministère et les organismes dont il a la responsabilité. Ce qui était interdit depuis toujours est désormais possible depuis le mois dernier sans que personne n'en soit informé. Où est le sens éthique de ce gouvernement? », se demande Stéphane Bédard.

### « LIMBO ÉTHIQUE » DU GOUVERNEMENT CHAREST

Le leader de l'opposition officielle est estomaqué de la réponse fournie aujourd'hui à l'Assemblée nationale par le leader du gouvernement, Jacques Dupuis. « Visiblement, Jean Charest a caché sa décision à son leader puisque ce dernier affirmait la semaine passée que l'idée de modifier les règles était non fondée. Aujourd'hui, Jacques Dupuis change sa version et indique qu'il faut ajuster les règles pour satisfaire quelques cas particuliers au Conseil des ministres! Pourquoi un tel « limbo éthique »? Ce ne sont pas les règles qui doivent être ajustées, c'est aux ministres à s'ajuster aux règles », a affirmé Stéphane Bédard.

M. Bédard rappelle que le premier ministre n'a toujours pas rendu publiques les déclarations d'intérêts de ses ministres, dépassant le délai prescrit de 60 jours suivant leur nomination. À ce titre, le député de Chicoutimi tient à souligner que le ministre de la Santé a été nommé en juin 2008 et depuis, il n'a fourni aucune déclaration d'intérêts.

Dorénavant, selon les nouvelles directives du premier ministre, c'est le jugement de Jean Charest qui prévaudra. « Avec le silence de Jean Charest concernant le conflit d'intérêts de Philippe Couillard, avec le fait qu'il ait si facilement passé l'éponge pour le ministre Pierre Corbeil, c'est plutôt inquiétant de confier ça au jugement de Jean Charest qui vient finalement de nous dire, avec ses nouvelles règles d'éthique, que le bar est ouvert. Ça prend un commissaire à l'éthique au plus vite », a conclu Stéphane Bédard.

– 30 –

Source :       Éric Gamache  
                  Attaché de presse  
                  Aile parlementaire du Parti Québécois  
                  418 643-2743